



Bien-vivre
au sein de notre commune

VAILHAUQUÈS

Bulletin municipal d'informations



MAG N°13
AOÛT 2019



édito

Chères Vailhauquoises,
Chers Vailhauquois,

Ce bulletin municipal, que j'ai l'honneur de vous présenter, est le dernier de ce mandat. En effet, à compter du mois de septembre, nous rentrerons dans la période de réserve précédant les élections municipales de mars 2020.

Il se propose de faire le bilan des actions entreprises, reflétant les engagements, l'investissement et le travail de l'équipe municipale. Vous nous avez élus sur un programme que nous avons respecté, avec, des objectifs tenant compte de votre souhait de préserver notre environnement et la qualité de notre cadre de vie.

Les nombreuses subventions accordées par les services de l'état nous ont permis d'importants investissements, tout en maintenant un budget équilibré. La création du " nouveau cœur de village ", la réhabilitation en cours du " vieux village " en sont des concrétisations.

Notre PLU, inscrit jusqu'en 2030, permet de maîtriser l'avenir de Vailhauquès, et préserver la qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés.

Les deux commissions extramunicipales, " patrimoine naturel et culturel " et " Vailhauquès transition ", les réunions de quartiers, l'accueil des nouveaux arrivants, illustrent la volonté de répondre à un souhait de démocratie participative.

Plus globalement, la proximité des commerces, des services médicaux et paramédicaux, les efforts entrepris pour la non utilisation de produits phytosanitaires par les services techniques, le recours à des énergies renouvelables, l'attention croissante au tri des déchets, sont autant d'actions répondant à la feuille de route de l'état prônant une économie dite " circulaire ", c'est à dire une économie écologiquement vertueuse.

Rien n'aurait pu être réalisé sans la cohésion de l'équipe sur l'ensemble des projets. Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur fidélité.

Il me reste à vous souhaiter de passer un très bel été, malgré les fortes températures que nous connaissons...

Hussam Al Mallak
Maire de Vailhauquès

4

Cohésion sociale.

- Solidarité
- Ma commune ma santé
- Assistantes maternelles

8

Urbanisme et travaux.

- Travaux et aménagement
- PLU
- Nouveau cœur de village

14

Jeunesse.

- PEDT, temps scolaires et périscolaires
- CMJ
- Espace Jeunesse
- Centre de loisirs

18

Vie du village.

- Tissu associatif
- Manifestations sportives et culturelles
- Le Marché Paysan
- RCSC

22

Développement économique.

- Bilan Finances
- Zone de Bel Air

24

Agenda 21

- Bilan des actions de l'Agenda 21
- Commissions extra-municipales
- Recycler pour réduire nos déchets

32

Infos utiles.

- Coordonnées pratiques
- La Mairie de Vailhauquès sur Facebook
- The Biking Bros'Heart
- Etat civil
- World Clean Up Day

35

L'agenda.

- Dates des prochains évènements

Editeur : Mairie de Vailhauquès

Rédaction des articles : **Urbanisme** : Sylvain Ruiz et Jean-Louis Loubet / **Jeunesse** : Nicolas Malod / **Cohésion Sociale** : Christine Rigaux
Développement économique : Gérard Lafforgue / **Vie du village** : Philippe Cazals.

Directeur de publication : Hussam Al Mallak

Coordinatrice de la publication : Ban Wagner

Conception et réalisation : Emmanuelle Juin

Crédits Photos : Mairie de Vailhauquès, Alain-Jean Cormier, Club Photo REGARDS, CCGPSL, The biking Bros'Heart,

Comité de relecture : Martine Huta & Christine Chable-Bessia

Impression : Impact Imprimerie

Faciliter l'accès aux services sociaux

Depuis de nombreuses années, la municipalité a fait le choix de la proximité en incluant un CCAS dans ses services. Ce lieu de proximité permet à de nombreux

Vailhauquois de trouver des aides selon leurs besoins : aide financière, aide administrative, écoute, orientation vers des professionnels spécialisés...

INFO

CCAS
9 place de la Mairie
04.67.67.08.38
ccas@ville-vailhauques.fr

Encourager les partenaires avec le RAM, la Mission Loale et l'Agence de la Solidarité...



Centre Communal d'Action
Sociale de Vailhauques

Le CCAS a toujours fonctionné en partenariat avec d'autres professionnels. En effet, s'entourer de profils professionnels différents

permet de mieux accompagner les administrés dans leurs différentes demandes. Que ce soit par le biais de permanences ou par réseau, travailler dans la pluridisciplinarité est un réel atout.

Qui intervient ?

- La Mission Locale Garrigue et Cévennes pour les jeunes de 16 à 25 ans (emploi, social, formation, logement, permis de conduire...)
- L'assistante sociale du Département pour tous les Vailhauquois

- Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) pour les parents ou les assistantes maternelles concernées.

Toutes ces permanences se font uniquement sur RDV. De plus, le CCAS travaille en partenariat avec des organismes et structures d'accompagnement qui n'assurent pas de permanence mais peuvent recevoir les administrés si besoin.

Dynamiser la formation informatique du Lieu d'Accès Multimédia

Le CCAS propose, une demi-journée par semaine, des cours d'initiation informatique. Initialement destinés aux personnes à la recherche d'un emploi, dans les faits, ces cours attirent plutôt les aînés du village. Le programme s'est adapté aux demandes au fil des années : apprendre à utiliser la tablette,

le smartphone, à transférer les photos de son smartphone vers l'ordinateur, autant de nouvelles demandes qui intéressent toutes les générations. Cela permet aussi à certaines personnes de débiter sur internet : créer un mail, créer un compte sur sa banque en ligne pour consulter ses comptes etc...

INFO

Tous les lundis
de 14h à 17h,
cours d'une heure.
Inscription auprès du
CCAS.

Coordonner la mise en oeuvre de la lutte contre les violences faites aux femmes

Le CCAS de Vailhauquès est le coordonnateur sur le secteur Pic St Loup Gangeois du protocole d'hébergement d'urgence des femmes victimes de violence.

Ce protocole a été mis en place afin de permettre la mise en sécurité d'une personne victime de violence, lorsque les établissements sociaux sont fermés (nuit et week-end).

Les services de gendarmerie sont informés de la procédure à suivre, peuvent mettre la personne à l'abri dans un lieu tenu secret.

Le CCAS reçoit l'information le lendemain matin ou le lundi et l'accompagnement social est alors activé. Peu utilisé, il reste néanmoins indispensable d'avoir ces solutions lorsque toutes les autres options sont épuisées (amis,

famille, voisins etc...). Plusieurs protocoles de ce type existent couvrant une grande partie du département.



Informers les personnes âgées des aides proposées par la CCGPSL

La CCGPSL a mis en place un système de **Téléalarme**. Ce dispositif est majoritairement installé chez les personnes âgées vivant seules à leur domicile, cependant de plus en plus de couples s'équipent.

Le principe de fonctionnement est simple. Il se compose d'un transmetteur connecté sur une ligne téléphonique. Cet émetteur est directement porté par l'utilisateur (collier ou bracelet muni d'un seul bouton).

En cas de soucis, il suffit d'appuyer sur le bouton de l'émetteur, ce qui émet un appel vers une centrale qui vérifie que l'appel n'est pas une erreur (si l'utilisateur a appuyé par mégarde). En cas de non réponse ou de problème, la centrale contacte les numéros prévus et/ou les pompiers si aucune réponse n'est apportée.

Ce dispositif est important pour le maintien à domicile des personnes âgées, il leur permet de continuer à vivre chez elles tout en ayant un moyen d'émettre un appel d'assistance en toutes circonstances. C'est une véritable sécurité en cas de malaise, ou de chute. Cela les rassure ainsi que leur entourage.

La CCGPSL a également un service de **Transports pour les personnes à mobilité réduite** souhaitant se déplacer sur le territoire du Grand Pic St Loup et ses alentours (25 km environ).

Ce service est réservé aux habitants de notre Communauté de Communes après validation par un médecin agréé. Il fonctionne 7j/7 de 7h à 24h.

Ce service peut être sollicité pour tous types de déplacement : activités professionnelles, rdv médicaux, démarches



administratives ou tout simplement pour le loisir. Ce service permet l'autonomie de la personne à mobilité réduite. Il s'avère également être un facteur de socialisation, environ 75% des demandes enregistrées concernent des trajets professionnels.

Proposer un "contrat de groupe" mutuelle santé



Une formule adaptée à vos besoins avec 5 offres de mutuelle et 11 niveaux de garantie.

Adhérer à "Ma commune ma santé" vous permet :

- d'être conseillé et accompagné dans toutes vos démarches
- de rencontrer votre référent local lors des permanences
- de bénéficier des outils et des services Ma Commune Ma Santé (conseillers spécialisés par téléphone, tarificateur en ligne, réunions d'informations publiques, permanences locales...).

Pour bénéficier de Ma Commune Ma Santé, il faut :

- habiter la commune (résidence principale ou secondaire)

Cette complémentaire santé est accessible à tous : tout âge, pas de délai de carence, compatible fiscalité Loi Madelin et Aide Complémentaire Santé.

- ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune
- ou être employé territorial ou agent municipal au sein de la commune.

INFO

Ma Commune ma santé
Nathalie Bruno et Benoit Jourde
06.52.24.79.03
lr.mcms@gmail.com

Prochaines permanences, au CCAS, uniquement sur RDV :

- Mardi 17/09 matin
- Mardi 15/10 matin
- Jeudi 07/11 après-midi
- Jeudi 05/12 matin

Maintenir le contact avec les personnes en difficulté et éviter leur isolement avec l'aide du tissu associatif

Une des missions du CCAS est de lutter contre l'isolement. C'est la raison pour laquelle un travail est réalisé pour inciter les personnes à ne pas rester seules, à intégrer les associations du village, ou à participer à certaines manifestations. De plus en plus d'actions intergénérationnelles sont réalisées dans le village, actions qui permettent à nos aînés de côtoyer les plus jeunes.



Plusieurs générations jouent ensemble lors des après-midi ludiques !

Promouvoir la formation des assistantes maternelles

Le Relais assistants maternels intercommunal du Grand Pic Saint Loup intervient sur la commune de Vailhauquès depuis de nombreuses années. Ce service est animé par Julie FESQUET, éducatrice de jeunes enfants qui intervient auprès des assistantes maternelles de la commune et des enfants qu'elles accueillent mais aussi auprès des familles en recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants.

Ce service a pour mission d'accompagner les assistantes maternelles et les soutenir dans leur profession. Il informe et guide les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil et dans les démarches administratives pour l'emploi d'une assistante maternelle.

Il organise des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles. Ces temps de jeux et de rencontres ont lieu une fois par mois dans la salle d'activité du RAM à la maison de la petite enfance ouverte depuis début 2016 dans la commune voisine de Saint Gély du Fesc.

Le relais organise aussi des événements ponctuels dans l'année comme "La grande semaine de la petite enfance", la matinée "Nature, jeux et recyclage", les spectacles de fin d'année, des pique-niques.

Aussi des ateliers thématiques sont proposés dans le cadre de partenariats avec des intervenants

Activité de découverte autour du thème des pommes.



La salle d'activité du RAM



INFO

Le RAM est ouvert tous les jours sur rdv à St Gély du Fesc et à Vailhauquès et fermé le mercredi après-midi.
Tél : 04 67 58 80 56
Mail : j.fesquet@ccgpsl.fr

Depuis 5 ans le RAM a enregistré soixante demandes directes au sein du service. L'offre d'accueil chez les assistantes maternelles et à la crèche répond à un grand nombre de demandes mais toutes ne peuvent être satisfaites. La profession d'assistant maternel sur la commune serait bien accueillie dans les années à venir.

Dans le cadre de l'organisation d'une journée nationale des assistants maternels en novembre 2019, des conférences et des stands d'information seront consacrés à cette profession. Cette rencontre sera aussi ouverte aux candidats qui seraient intéressés par ce métier. Une nouvelle année scolaire approche et les assistantes maternelles s'approprient à accueillir

de nouveaux enfants et retrouver les plus jeunes qui ont grandi. Les ateliers reprendront au RAM dès la mi-septembre pour de nouvelles rencontres conviviales riches en échanges et en découvertes pour les enfants.

Mettre en place une bourse aux projets d'insertion (permis,BAFA...)

La bourse aux projets d'insertion est un échange de services : quelques heures travaillées pour la collectivité contre compensation (une partie du BAFA ou du permis pris en charge). Mais ce projet a été mis en sommeil pour des raisons pratiques et logistiques.

La municipalité a fait le choix, dans un premier temps, de financer le BAFA pour ses agents communaux. Pour autant, le projet n'est pas totalement abandonné. En effet, tous n'étaient pas en possession de ce diplôme. Les professionnaliser est important

pour leur parcours professionnel et pour le travail quotidien. Quant au permis, la municipalité n'est pas en mesure de fournir à des jeunes une quantité d'heures suffisantes pour financer leur permis.

Poursuivre la politique volontariste en matière de logements sociaux et primo-accédant

Nous avons respecté nos engagements par rapport à notre politique concernant la mixité sociale, en favorisant l'installation des jeunes ménages et en favorisant la construction de logements sociaux et en facilitant

l'accès aux primo accédants. En effet, le projet de cœur de village compte ces 2 types de logements (14 primo accédant et 14 logements sociaux). Et dans tous les projets d'opération d'aménagement dans

le tissu urbain, la construction des petits logements ainsi que des habitations à loyers modérés sont favorisés, en particulier dans le prochain projet de lotissement dans le secteur du Claux.

Reprendre le projet de maison de retraite

De nos jours, on construit de plus en plus de résidences seniors " collectives " où chacun garde son appartement mais où les temps de repas sont partagés dans des lieux communs. Le personnel médical est mutualisé.

Toutefois, des projets ont émergé, projets qui partent du constat qu'il n'y a que peu de solutions adaptées sur notre territoire :
- Création d'un habitat partagé pour personnes âgées autonomes, à une échelle plus petite : une maison de plain-pied avec 3 chambres et des espaces communs.

- Construction d'une maison de retraite d'une quinzaine de lits, sur le territoire.
La Mairie soutient les porteurs de ces projets qui sont très intéressants, mais doivent être étudiés sur du long terme.

La population et la taille de la commune ne répondent pas aux exigences de telles structures.



Devant la salle polyvalente, la végétation crée un cadre agréable

Renforcer l'aménagement des espaces de rencontre

Devant la salle polyvalente, une aire d'activités intergénérationnelle avec agrès multisports a été créée. Par la suite, un aménagement espace vert avec différentes couvertures de sol type paillage, plantations de massifs et d'arbres ainsi que la mise en place de tables de pique-nique a été réalisé. Enfin le city stade tant attendu par la jeunesse a vu le jour.

Dans le cadre du PAPPPH déjà évoqué dans ces colonnes, des dispositions ont été prises pour entretenir de façon plus naturelle les espaces verts existants et la création de nouveaux. Ayant décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, la mairie a investi dans différents matériels pour

les services techniques comme la dernière acquisition d'une tondeuse autoportée pouvant travailler sur des terrains pentus. Au fil des années, des arbres et diverses essences ont été plantés par exemple au vieux village et le long du chemin neuf.

Embellir le village et entretenir l'existant

Poursuivre un aménagement de qualité des équipements municipaux

Au vieux village l'ancienne salle annexe de l'église a été démolie, la façade arrière de l'église a subi un ravalement faisant apparaître les pierres. La même opération a été faite sur le presbytère et la façade de la mairie. Le mur en pierre séparant le vieux cimetière a été reconstruit. Les peintures et les

vitraux de l'église ont été rénovés. Les services techniques y ont refait l'électricité. Toujours dans le vieux village, le Récantou, à destination des associations a été rénové et agrandi voyant ainsi sa surface doublée.

A la salle polyvalente, un local de stockage a été construit pour entreposer divers matériels.

Au centre commercial, l'ancien local de La Poste a été entièrement repensé ce qui a permis d'aménager une pièce pour accueillir la policière municipale.

Des travaux de rénovation ont été réalisés sur :
- le Chemin Neuf, la place de la Mairie, la montée de l'église y compris réseaux humides et réseaux secs.
- Les Plans au vieux village.
- Rue du Devois avec création d'un réseau d'eaux usées et

reprise de l'éclairage public.
- Rue des 4 vents lotissement Mas Castel
- Lotissement des hauts de Ricôme rue du Val de la Sers, rue des Arbousiers, rue des Cinsaults.

Continuer le programme de rénovation et de sécurisation des voiries

- Haut du parking des écoles et réfection du parking de l'âge d'or du Récantou haut et bas.
- Parking du stade.

Développer et sécuriser les déplacements doux

Des trottoirs* ont vu le jour à différents endroits du village :
- Des deux côtés de la départementale, au niveau du lotissement Les Garrigues, de part et d'autre des abris bus
- Chemin neuf et vieux village
- Chemin vieux
- Entrée du lotissement du Mas

Castel
- Route de Montarnaud
- Rue des écoles.
Une piste cyclable vient d'être réalisée en partie le long du futur cœur de village, elle sera terminée après la construction des bâtiments.

* Ces travaux ont été en partie financés grâce à une subvention obtenue auprès du Conseil Départemental, dans le cadre des dotations "amendes de police."



Déménager les services techniques à Bel Air dans un bâtiment équipé de panneaux photovoltaïques

L'étude de ce dossier a été confiée à un architecte. Le projet est finalisé. Le permis de construire devrait être déposé d'ici la fin de l'année. Les travaux pourraient démarrer en 2020 en fonction des subventions qui seront allouées.

Mettre en place un nouveau plan de circulation

Le plan de circulation est évolutif en fonction des aménagements ... D'ores et déjà, le Chemin Neuf a été mis en sens unique montant de même que la rue Cope Cambe et une partie du Chemin de Murles, en sens unique descendant. Des zones partagées limitées à 30km/h ont été matérialisées.

Comme d'autres rues du village, le chemin neuf a été refait, et des trottoirs créés. Et la végétation n'a pas été oubliée !

Économiser l'énergie de bâtiments municipaux, optimiser l'éclairage public et équiper les bâtiments municipaux en énergie solaire

Une campagne pluriannuelle (5 ans minimum) a été engagée depuis 2016 pour la rénovation de l'éclairage public : mise aux nouvelles normes des armoires, remplacement des différentes sources lumineuses énergivores par des lampes LED.

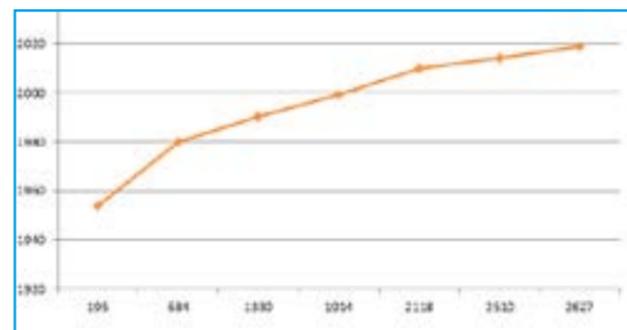
Sur les toits de la salle polyvalente, de la salle socio-culturelle et des écoles, des équipements photovoltaïques ont été posés.

Un revêtement en terre battue synthétique a été posé sur les deux courts de tennis.

La mise en accessibilité de l'ensemble des ERP est pratiquement terminée.

Durant l'été avec l'aide du Département et d'Hérault Énergie qui agit en tant que maître d'ouvrage, une chaudière à granules bois, beaucoup plus économique, a été installée à la salle polyvalente en remplacement de la chaudière gaz.

Mettre en place le nouveau PLU garant d'un urbanisme cohérent



Depuis 2017, le nouveau PLU est approuvé.

Il détermine la croissance démographique et le développement économique et social. Sa croissance maîtrisée prévoit qu'en 2030 le seuil des 3500 habitants ne puisse pas être dépassé.

Il permet également que les infrastructures répondent aux besoins des administrés. Il y aura des changements, certes, mais notre village conservera son âme actuelle et restera un village chaleureux et dynamique.

Créer un nouveau cœur de village

Le programme du cœur village a été longuement évoqué dans les différents bulletins municipaux. Il est en phase opérationnelle et sera terminé, en principe, dernier trimestre 2020.

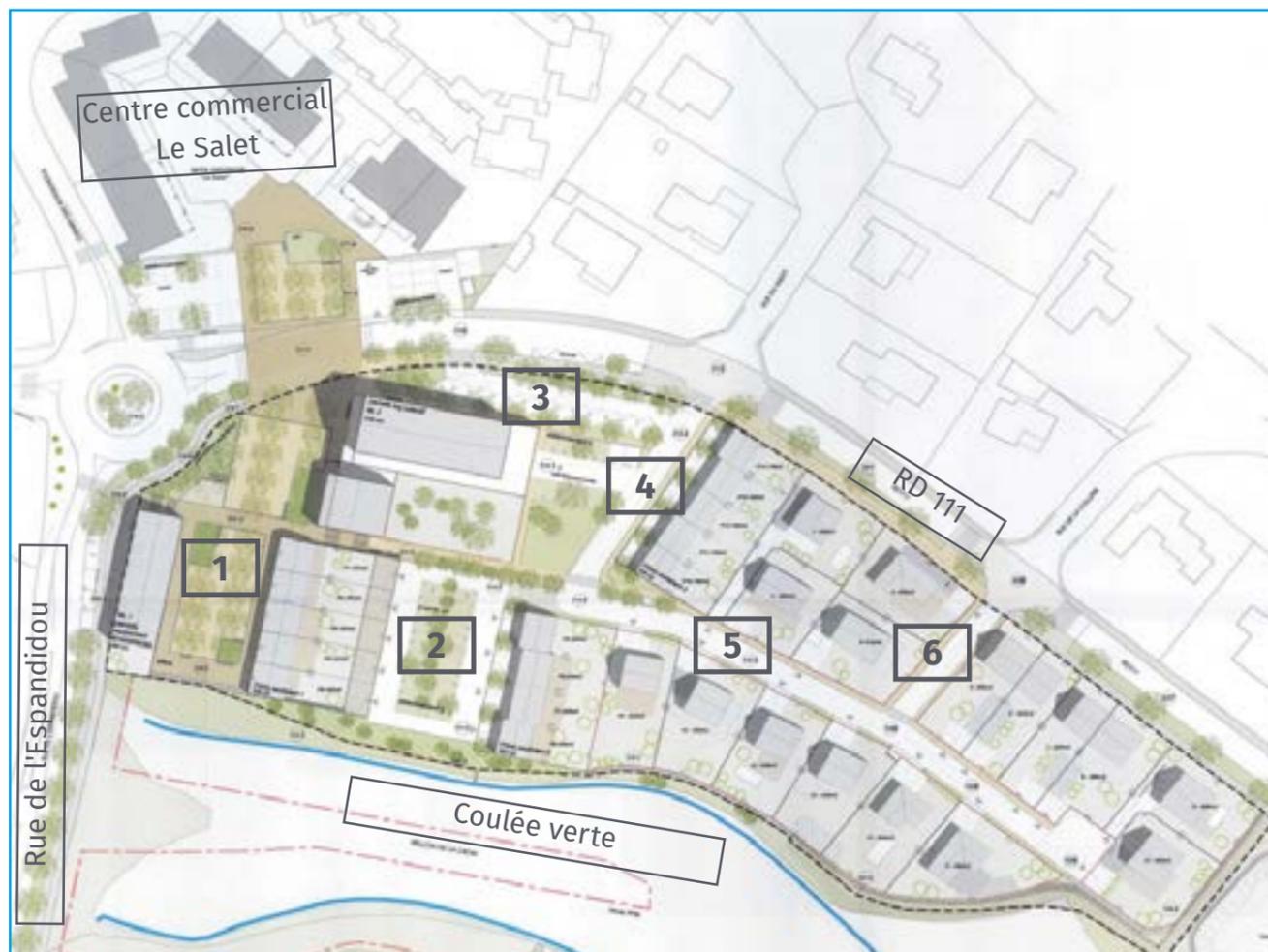
Pour mémoire le projet comprend la réalisation d'une esplanade en plus des bâtiments à usage mixte commerces et logements. La liaison avec le centre commercial actuel se fera par un plateau traversant sécurisé.

Embellir la coulée verte

La coulée verte a été entièrement aménagée, tous les Vailhauquois peuvent en profiter à loisir.

Elle permet une liaison piétonne avec les installations sportives.

Ci-dessous, le projet du nouveau cœur de village dans son ensemble. Des noms de rue ont été attribués pour ce nouveau quartier (voir légende sous le plan).



- | | |
|--------------------------|------------------------------------|
| 1 : Place des Dolmens | 4 : Rue Edmée Chandon |
| 2 : Place Nelson Mandela | 5 : Impasse Marie Curie |
| 3 : Passage Albert Camus | 6 : Rue du Colonel Arnaud Beltrame |



Ci-dessus et ci-contre, logements sociaux situés en face du centre commercial Le Salet et des locaux commerciaux en rez-de-chaussée



Ci-dessous des logements en primo accession, situés sur la place Nelson Mandela.



La future Mairie



1. Vue sur l'entrée de la future Mairie, rue de l'Espandidou

2. Vue depuis la Place des dolmens, la Mairie à l'étage et des locaux commerciaux et le CCAS en rez-de-chaussée

Réhabiliter le Presbytère et créer un jardin



L'enceinte du presbytère avec son agréable jardin réaménagé

Le jardin a été nettoyé, des bancs de pierres et de bois ont été posés par les services techniques, des jardinières ont été installées et des plantations ont été faites par les élèves des écoles.

La rénovation du bâtiment fait l'objet d'une réflexion de la part de la commission extra municipale patrimoine et de Vailhauquois.

Maintenir les zones naturelles et valoriser les espaces agricoles

L'urbanisation permet de limiter l'étalement urbain. Certes, des contraintes urbanistiques nous amènent à densifier à l'intérieur du périmètre urbain (dent creuse) mais

ainsi il limite l'étalement urbain, ce qui permet de préserver les zones naturelles et valoriser les espaces agricoles avec l'espoir d'accueillir de jeunes exploitants agricoles.

Maîtriser les zones urbanisables

Le vote du PLU lors de ce mandat permet de maîtriser parfaitement les zones à urbaniser, ce qui lissera dans le temps les futures constructions évitant ainsi les pics d'arrivée de population. La limite de population maximum de 3500 habitants est maintenue jusqu'en 2030.

Engagée depuis plusieurs années maintenant, la rénovation des bâtiments des écoles se poursuit avec l'isolation des bâtiments du primaire - après la pose de pompes à chaleur/climatiseur au mois de juin dans les classes P1, P2, P3, P7 et P8 (P4, P5 et P6 seront équipées plus tard).

Les travaux ont été confiés à SUD RAVALEMENT et sont, à ce jour, achevés. Le montant des travaux est de l'ordre de 50 600€ TTC et nous bénéficions d'une subvention du Département de 25 000€ pour l'isolation (et les pompes à chaleur) et d'Hérault Energie pour un montant de 10 000€.

L'isolation des bâtiments par l'extérieur a été préférée pour son efficacité supérieure et parce que refaire l'isolation intérieure aurait engendré des travaux trop importants pour permettre un achèvement avant la rentrée. Cette solution a été validée par les services d'Hérault Énergie.

Cet investissement sera générateur d'économies importantes sur le poste chauffage car les radiateurs électriques en place étaient vieux, inefficaces et mal placés, selon le rapport qui nous avait été remis par Hérault Énergie.



Renforcer le PEDT en harmonisant les temps scolaires et périscolaire

Avec la mise en place du Projet Educatif De Territoire (PEDT), la politique enfance jeunesse a pris tout son sens.

Une synergie s'est créée naturellement avec tous les acteurs éducatifs de l'enfant. Les associations de parents d'élèves, le personnel de la commune, les enseignants, les associations du village et les élus ont œuvré au bon fonctionnement d'un projet fédérateur autour de l'enfant.

Tout un chacun s'est attaché à répondre à certains objectifs comme la solidarité, la citoyenneté, l'éducation au développement durable, en passant par le respect...

L'effet induit par le PEDT est une harmonisation des projets entre les temps scolaires et les temps périscolaires.

Lors des TAP (temps d'activité périscolaires), les enfants ont pu bénéficier d'activités de qualité avec des animateurs impliqués et des bénévoles motivés.

Le principe de la gratuité des TAP pour tous a été un gage d'égalité des chances.

Poursuivre le dialogue avec les partenaires pour réussir la réforme des rythmes scolaires et garantir la gratuité des activités dans un premier temps, gage d'égalité des chances

Finaliser la réalisation de la nouvelle cantine scolaire (article en lien avec la rubrique Jeunesse)

La cantine est un lieu incontournable dans une scolarité, parfois facteur de franche rigolade mais également un moment convivial et de régal.

Plus de deux cents enfants y déjeunent chaque jour, c'est à dire deux enfants sur trois.

Ainsi, nous nous efforçons de garantir une assiette de qualité. Un soin tout particulier est apporté à la préparation des légumes, les préparations culinaires sont simples, soignées, variées et appétissantes.

Nous sommes vigilants quant à la provenance des denrées : les labels de qualité alimentaire et environnementale (Bio, label rouge, AOC...) ainsi que les circuits courts sont privilégiés.

Le prestataire de service, l'ESAT (Établissement et Services d'Aide par le Travail) des Hautes Garrigues de Saint-Martin-de-Londres, répond à nos exigences et régale nos enfants depuis la rentrée 2016.



L'intérieur et l'extérieur de la nouvelle cantine

Aux écoles, la cantine a été entièrement refaite, agrandie et remise aux normes ainsi que les sanitaires attenants. Dans la cour, un réseau pluvial a été mis en place devant l'école primaire afin d'éviter les arrivées d'eau intempestives lors des fortes précipitations.

Accroître la vigilance sur la qualité des repas et augmenter la fréquence des repas « bio » aux écoles



Sensibiliser les jeunes aux conduites à risques

Dans le souci d'alerter les jeunes, une sensibilisation aux conduites à risque a été effectuée par Armelle, la policière municipale auprès des jeunes de l'Espace Jeunesse. Cette rencontre a été riche en débats et échanges.

Créer une micro-crèche à Bel Air et une Maison d'Assistantes Maternelles MAM

Située à l'Ecoparc de Bel Air, la crèche à Vailhauquès " Les Petits Princes " accueille chaque jour, depuis 2017, 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans dans un cadre de vie sécurisé, adapté au développement des tout-petits et à l'accueil de leur famille.

La crèche dispose d'un espace extérieur permettant aux

professionnels de sortir les enfants et d'organiser des ateliers en plein air dès que la météo le permet.

Une MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, a vu le jour en 2016 sur la commune. Ce sont 3 professionnelles de la petite enfance qui accueillent les enfants dans une villa de 110m² entièrement dédiée à l'accueil des enfants.

Cette structure de proximité respecte le rythme de chaque enfant, de nombreuses activités sont proposées selon les besoins de chacun.

Ces 2 nouveaux modes de garde répondent à un besoin exprimé par les jeunes parents installés sur la commune.

Favoriser les échanges internationaux en partenariat avec la CCGPSL, le Conseil Départemental et la Mission Locale

Dans le cadre d'échanges internationaux, le club de foot de Vailhauquès en avril 2015, soutenu par la Mairie, a eu l'idée d'emmener des équipes à l'étranger pour y organiser un tournoi de foot.

La municipalité ayant quelques contacts au Maroc (merci Laurette

et Bernard), ce fut Marrakech qui a été choisie. L'accueil sur place a été très chaleureux, ce qui a entraîné de belles rencontres sportives, ainsi que des découvertes et des échanges culturels.

Nos enfants n'étaient pas partis les mains vides, puisqu'ils avaient apporté avec eux quelques

fournitures scolaires qu'ils ont distribuées sur place. Autant dire que tout le monde, dirigeants, entraîneurs et petits footballeurs (4 équipes au total) sont revenus enchantés, avec de beaux souvenirs plein la tête, de ce séjour agréable et merveilleux.

Agrandir l'Espace Jeunesse et mettre en place le conseil municipal des jeunes

Le local de l'espace jeunesse, attenant à la salle polyvalente, a été agrandi et possède désormais un accès indépendant.

C'est David Almansa qui en assure la direction, il est accompagné de Thiphaine pour l'animation.

De nombreuses activités sont mises en place, destinées aux ados ; signalons, entre autres, l'atelier vidéo et l'activité théâtre qui a donné lieu, début juillet à une représentation assurée par les jeunes qui y participent.

Un équilibre entre culture et sport est recherché, de même que des actions favorisant lien intergénérationnel. Des activités sont proposées pendant la semaine, après les cours, ainsi que pendant les vacances scolaires.



La jeune équipe du CMJ !

Un Conseil Municipal des Jeunes a été créé en 2017. 12 jeunes collégiens sont élus et font des propositions pour améliorer la vie des jeunes au village. C'est ainsi

que le City stade a vu le jour. De même, suite à leur suggestion, un passage piétons en 3D, expérimental, est à l'étude.

L'Espace Jeunesse

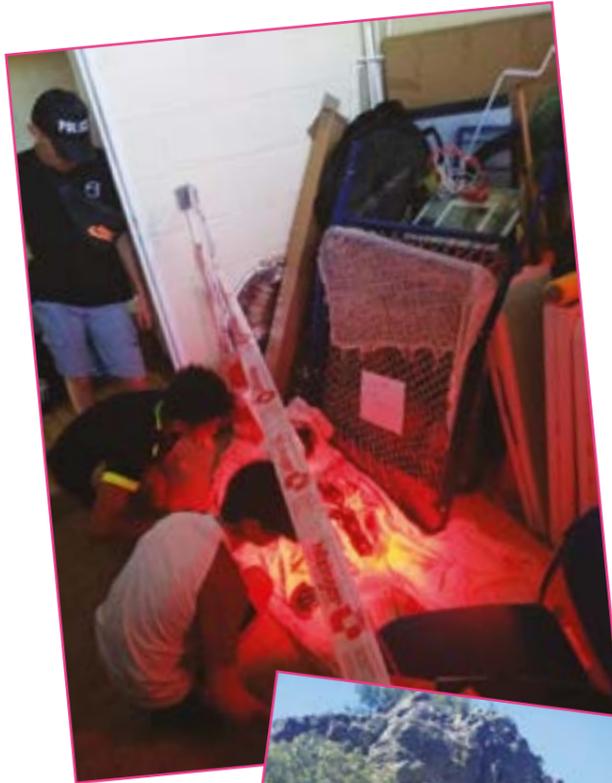
Soucieux de répondre à l'objectif pédagogique de Vailhauquès " DU VIVRE ENSEMBLE " l'Espace Jeunesse collabore régulièrement avec les différents Espaces Jeunesses de la CCGPSL sur des projets ayant pour but de créer de nouvelles relations. Ainsi les jeunes de différentes communes se réunissent au travers de :

- stages (vidéo, danse)
- grands jeux en extérieur
- soirées
- sorties culturelles
- rencontres intergénérationnelles...

Des stages aux thèmes variés (vidéo, danse...) sont proposés pendant chaque vacances... L'objectif est de fidéliser un groupe de jeunes autour d'un projet commun.

L'Espace Jeunesse propose de l'initiation à l'expression artistique et culturelle à des jeunes qui n'ont pas forcément la fibre artistique mais qui sont néanmoins curieux et en demande !

Une "murder party" a été entièrement réalisée par les jeunes de l'Espace Jeunesse. Enquête et jeu de rôle au programme de cette activité qui a rencontré un joli succès !



La première semaine de juillet un séjour d'une semaine dans les Gorges d'Héric a été proposé, permettant aux jeunes Vailhauquois de partager des moments ensemble dans un camping ombragé et situé à côté d'une rivière. Plusieurs activités ont été proposées notamment du canyoning !



Le stage vidéo a permis aux jeunes de réaliser un film. Acteur, scénariste ou réalisateur chacun a contribué à la réussite de ce beau projet !

Fête aux écoles !

Le 27 juin, les élèves des écoles élémentaires se sont rassemblés pour la traditionnelle fête de fin d'année scolaire.

C'est un moment de rencontres privilégiées tout en découvrant l'école sous un autre angle. Spectacle, activités, chorale, hip-hop, ... ont été très applaudis par le public des parents, grands parents et amis, venus découvrir et admirer les prouesses de tout ce petit monde.

En outre, les communes de Murlès et Vailhauquès offrent, à tous les élèves de CM2, partant au collège, " le Dictionnaire ", un geste témoignant l'attachement des deux communes pour « leurs enfants ». Nous les encourageons à ne pas oublier leur " Première École ".

Une fête également empreinte d'émotion par le départ à la retraite de Claire Goriot : élèves,



anciens élèves, collègues et amis lui ont réservé quelques belles surprises.

Pour finir, un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce que cette fête soit une réussite.

Le Centre de Loisirs de Vailhauquès

Depuis septembre 2018, la commune a repris la gestion directe du centre de loisirs de Vailhauquès. Une équipe d'animation a été mise en place pour répondre aux besoins les mercredis et lors des vacances scolaires.

Pour cette première année de fonctionnement, les effectifs sont constants avec une augmentation sur la fin de l'année scolaire.

Lors des vacances scolaires, des sorties sont proposées, qui remportent toujours un grand succès.



Avec les fortes chaleurs du mois de juillet, le centre de loisirs a trouvé la solution : des jeux d'eau pour rafraîchir les enfants ! Le ventre glisse a eu beaucoup de succès !



La matière était le thème de la dernière semaine du centre de loisirs. Les enfants sont allés visiter la Maison du bois et ont participé à des ateliers

Soutenir le dynamisme du tissu associatif et faciliter les échanges

Délocaliser le rdv de la chasse à l'extérieur du village

Maintenir un niveau de subvention adapté

Construire un 3ème court de tennis

La vie associative à Vailhauquès est très riche et nécessite une bonne organisation :

- Une journée des associations est organisée en septembre, le premier samedi suivant la rentrée des classes, afin de permettre aux associations de présenter leurs activités et aux Vailhauquois de les découvrir et de s'inscrire s'ils le souhaitent.

- Une réunion, réunissant tous les présidents des associations ou leurs représentants, a lieu par la

suite afin d'organiser le planning d'occupation des salles* pour différentes manifestations ; cela se fait dans un excellent esprit de collaboration et d'entente. Les éventuelles demandes ponctuelles sont gérées par l'adjoint et Lydie Cabos.

- Des subventions peuvent être accordées, cela nécessite de constituer un dossier et de répondre aux critères d'attribution. Des rencontres avec les élus de la commission associations sont possibles régulièrement.

- Une extension de la salle du " Recantou " a été réalisée. Elle est ainsi suffisamment grande pour accueillir des groupes importants ; elle peut aussi être divisée en deux parties, grâce à un panneau coulissant, permettant ainsi à deux activités de cohabiter.

- Les deux courts de tennis ont été refaits en terre battue, à la grande satisfaction des joueurs . Un troisième terrain serait le bienvenu mais la commune ne dispose pas de réserve foncière pour le réaliser.

- Le projet de refaire le terrain de foot est en réflexion, il s'agirait de l'"engazonner" pour plus de confort et de sécurité.

- Des solutions sont également recherchées pour délocaliser le local des chasseurs, sans possibilité pour l'instant.

* Les salles sont prêtées gracieusement par la commune à toutes les associations



La journée des associations remporte toujours un grand succès auprès des Vailhauquois

Pérenniser les séances de cinéma tout au long de l'année, la fête du 14 juillet, la fête votive, la fête des jeux, le Vailhau'Trail, la journée du patrimoine, les spectacles des associations, le carnaval

Diversifier la manifestation Art Expo grâce à de nouvelles thématiques

Accompagner la reprise du Festival de théâtre amateur

Créer des espaces culturels et de convivialité

De nombreuses activités sont proposées dans la commune, créant une ambiance dynamique et conviviale, feu d'artifice du 14 juillet, séances de cinéma une fois par mois, "Arts expo" mêlant peinture, sculpture et photos... De nombreuses associations assurent des manifestations sportives ou culturelles qui rencontrent toujours un grand succès car il y en a pour tous les goûts !

Le festival de théâtre amateur " Regards croisés " qui avait été relancé activement par les bénévoles a été repris, pour plus de commodité, par la Mairie. Ce sont quatre journées (en septembre 2019, cinq !) de spectacles pour petits et grands qui attirent chaque année les Vailhauquois et des habitants d'autres communes. La programmation est prévue

avec soin par les bénévoles. Les jeunes participent activement à ces représentations puisqu'ils y présenteront leur pièce, déjà jouée, en avant-première, début juillet !

Chaque année, courant janvier, pour fêter le Nouvel An, la mairie offre aux Vailhauquois le concert assuré par l'Harmonie de Gignac. Excellente ambiance assurée !

1. Le Festival de théâtre Regards Croisés
2. Le concert du nouvel an par l'harmonie de Gignac
3. Le repas des aînés 2019, sur le thème du Far West, dont M. et Mme Gadenne ont assuré en grande partie l'animation (couple du milieu)
4. L'art expo et des exposants





Lors du marché de printemps de nombreux Vailhauquois en profitent pour acheter des plants et des graines !

Acheter directement au producteur permet de mieux comprendre ce que l'on trouve dans notre assiette, comment cela est produit et par qui.

Mais s'il faut faire le tour des fermes pour faire ses courses, ce n'est ni pratique, ni écologique !

A Vailhauquès, nous avons des commerçants qui favorisent le plus souvent des producteurs locaux, ce qui permet de trouver en un même lieu les fruits, les légumes, le pain, les produits laitiers, la viande...

Cela permet des gains de temps et de déplacements. Le marché du dimanche doit également permettre de découvrir et déguster sur place d'autres produits proposés (huitres, poulets...).

Plusieurs études dans différents pays ont démontré qu'un repas moyen parcourait en moyenne 3 000 kilomètres, soit 25% de plus qu'en 1980. Il est donc temps d'encourager la consommation de produits locaux pour les agriculteurs et pour la planète.

Vous avez été près de 200 à répondre à notre questionnaire concernant l'avenir de notre marché et nous vous en remercions !

Nous vous donnons RDV les 12 et 13 octobre prochains pour notre 9ème édition du Festimarché des Dolmens !

88 % souhaitent conserver le marché le dimanche matin mais 72 % trouvent l'offre insuffisante.

Un effort doit donc être fait pour attirer de nouveaux exposants : miel, huile d'olive, fleurs, repas traiteurs, fromages, charcuterie, artisans et poissonnier (difficile car pas de criée le dimanche) sont très demandés, mais toujours en bio ou local.

La charte votée en conseil municipal et validée par l'association des Marchés Paysans de l'Hérault doit permettre plus d'ouverture tout en garantissant toujours la présence d'un carré producteurs.

La création d'un nouveau cœur de village sera aussi l'occasion d'amener une nouvelle dynamique économique : une place en liaison douce avec l'ancienne, mairie, centre médical, quelques commerces qui viendront en compléments de l'existant, et des aménagements urbains permettant d'accueillir de grand évènements (marché à thème, vide grenier, animation musicale ...) mais aussi de nouveaux consommateurs car n'oublions pas que c'est la contribution de tous qui permet

La policière municipale a déjà mis en place des actions citoyennes, notamment auprès des jeunes. Elle est intervenue à leur côté pour un échange sur

- son rôle (les objectifs de son métier)
- ses missions en tant que Policière Municipale ;
- la prévention (drogue, alcool...)
- ce que risquent les individus qui commettent des dégradations.
- sa formation et son expérience en tant que gendarme...



Initié en 2013, le dispositif "Voisins vigilants" a été mis en place en 2014. Par l'intermédiaire de Vailhauquois bénévoles impliqués, en partenariat avec la Policière Municipale et la Gendarmerie, ce dispositif tente de veiller sur la sécurité de chacun au travers de rondes de la Gendarmerie et la vigilance de chacun.

Maintenir la collaboration avec la gendarmerie et démarrer le système "voisins vigilants"

La réflexion a été lancée, mais il n'y a pas d'infrastructure adéquate. Une grande salle polyvalente pour accueillir le public (fête, mariage, expositions, soirée théâtre...) serait indispensable, mais cela représente un budget trop important pour une commune comme la nôtre.

Sous le soleil vailhauquois, les électrons s'agitent...

Mises en service en juillet 2015, les installations photovoltaïques des écoles, de la salle polyvalente et de la salle socioculturelle l'ont été dans un double objectif : générer des ressources financières pour la commune et produire de l'énergie destinée à diminuer l'empreinte carbone de la commune. Ainsi, depuis la leurs mises en service nous avons produit 314 méga wattheures, soit l'énergie nécessaire pour faire fonctionner une télévision pendant 90.520 jours (environ 248 ans), ou 2.412 ordinateurs pendant 1 an.

Les panneaux photovoltaïques installés sur la salle polyvalente



Nous avons aussi contribué à réduire la pollution équivalente à celle que générerait une voiture de tourisme moyenne pendant 49 ans. Les gaz à effet de serre - CO₂ (dioxyde de carbone), NO_x (oxyde d'azote), SO₂ (dioxyde de soufre) - que nous n'avons pas envoyés dans l'atmosphère

représentent 226 tonnes de CO₂, 75 Kg de NO_x et 171 Kg de SO₂. Nous avons compensé l'équivalent de 20 hectares de forêts de pins.

En termes de ressources pour la

commune, la vente de l'électricité produite depuis la mise en service de ces installations photovoltaïques nous a rapporté près de 54.000 €. Le montant de l'investissement était de 195.000 €.

Pour la sécurité des habitants, une Réserve Communale de Sécurité Civile, composée de bénévoles volontaires, a été créée ; elle intègre un CCF (Comité des Feux de Forêt). Elle est accompagnée

par un élu référent et peut être déclenchée par le Maire, en cas de risque majeur. Une nouvelle patrouille équestre de deux personnes a vu le jour cet été. En outre, dans ce cadre de la

prévention des risques, un véhicule tout terrain a été mis à disposition par la DDTM.

NOUVEAUX EXPOSANTS SUR LE MARCHÉ

Comment agrémenter vos apéros ?

Le Filaos : depuis quelques semaines, Cécile vous propose ses délicieuses spécialités réunionnaises. Elaborés à partir de produits frais, elle cuit sur place beignets de crevettes, nems, accras de morue, samossas de légumes ou de viande.



Envie d'Italie : direction le camion de la famille Baldassarre.

Avec William, joie de vivre et sourires garantis. Il vous propose un riche assortiment de pâtes fraîches, charcuterie et fromages italiens, tiramisu maison et petite épicerie fine.



Adapter au mieux les recettes et dépenses afin de garantir une capacité d'investissement et un autofinancement important

Poursuivre une gestion rigoureuse des finances publiques

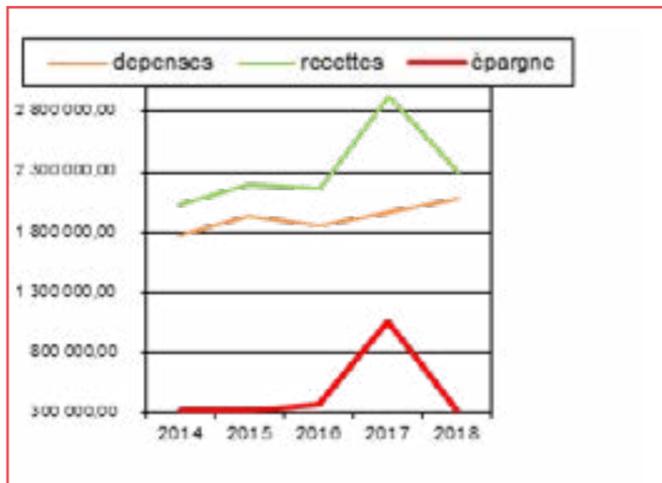
Maîtriser l'endettement des Vailhauquois

BILAN FINANCES

Présenter un bilan financier n'est pas chose aisée ; abreuver le lecteur de chiffres au risque de le perdre...

Nous nous contenterons d'analyser trois éléments clés du budget de notre commune : l'investissement, l'endettement et les taux des taxes locales.

Pour agrémenter le discours, quelques graphiques pour illustrer le bilan de la mandature 2014-2020.



Que nous dit ce graphique ?

Au-delà des dépenses et des recettes, il montre que l'épargne de gestion – la différence entre les recettes et les dépenses – a été maintenue au-dessus de 300.000 € avec une année exceptionnelle en 2017 au cours de laquelle nous avons vendu les terrains pour le nouveau centre.

Cette épargne a été versée au budget investissement et a permis de limiter la contribution des banques au financement des nombreuses réalisations qui ont été conduites.

Sur cette période, nous avons investi près de 5 millions d'euros avec seulement 1 million d'euros d'emprunts.

Autre élément important dans le bilan financier de notre commune, l'endettement. Comme toute commune ou ménage, investir demande parfois (souvent) de faire appel à l'emprunt.

Vailhauquès y a eu recours avec prudence. Fin 2018 l'endettement de la commune est plutôt faible,



l'autofinancement était consacré à la dette).

Même si nous subissons depuis quelques années des baisses des dotations de l'État, nos finances se portent plutôt bien.

Depuis 2014, l'évolution annuelle moyenne des dépenses (4,16 %) est compensée par une évolution supérieure (4,68 %) des recettes annuelles ; ces hausses sont essentiellement liées à l'augmentation de la population, autrement dit aux recettes que cela rapporte, qui restent supérieures aux dépenses nouvelles que cela génère.

S'agissant des taux des impôts décidés par la commune, ils sont en hausse de 1,34 % en moyenne annuelle. Les bases augmentent de 1,11 %.

Compte tenu de cette santé financière, nous avons décidé de ne pas appliquer de hausse des taux en 2019, d'autant plus que l'Etat a réévalué les bases de 2,2 % cette année.

un peu moins de 1,4 M€, soit un équivalent de 526 € par habitant – la moyenne régionale pour les communes de la même strate (2000-5000 hab.) est de l'ordre de 800 € (700 € au national).

La capacité de désendettement est de 2,35 ans (si la totalité de



Redéfinir les critères d'accueil des entreprises sur la zone de Bel Air et dynamiser cet éco-parc en partenariat avec le Conseil Général



L'entrée de l'Éco parc de Bel Air

La zone économique de Bel Air a connu un démarrage difficile. Initialement, la commercialisation a été à la charge de la communauté de communes avant de passer entre les mains du département pour revenir à la CCGPSL. Après quelques ajustements sur le prix des terrains en fonction de la topographie, compliquée parfois, les ventes ont connu un succès tel qu'à ce jour il n'y a plus de terrains à vendre sur la phase 1. 2019 va voir la mise en route des études pour les phases suivantes.

Une action de communication auprès des entreprises a été engagée dans le but de rapprocher les dirigeants et de créer du lien économique dans un environnement convivial.

En juin 2019 une nouvelle action a permis de réunir les entrepreneurs vailhauquois. Le but était d'accueillir les nouvelles entreprises installées à Bel Air. Près d'une cinquantaine de personnes étaient présentes. Certains entrepreneurs ont évoqué l'idée de reprendre un club des entrepreneurs comme cela avait été lancé il y a quelques années.
Contact : communication@ville-vailhauques.fr

Mettre en place un distributeur de billets dans le village

Malgré nos efforts pour obtenir la mise en place d'un distributeur de billets, nous n'avons pas pu convaincre une banque de s'installer au village. Les coûts sont très importants autant en installation qu'en exploitation et

le volume estimé des transactions n'était pas suffisant pour aboutir, d'autant plus que la proximité de Montarnaud, plus prometteur en terme de retours sur investissements ne nous a pas profité.

Et la lumière sera...



Vous l'attendez tous avec impatience. Depuis quelques mois vous avez vu ces pelles mécaniques creuser les routes, installer des grosses armoires en quelques endroits du village, par exemple à proximité du Péras.

Hérault Numérique et la société COVAGE réalisent les travaux préliminaires pour amener la lumière chez vous et plus précisément la fibre.

Le village a été divisé en 5 zones qui seront traitées en 2020 (476 prises) et 2021 (630 prises). Vous serez alors raccordés à la fibre et il ne vous restera qu'à contacter votre opérateur préféré pour

bénéficier de l'internet très haut débit.

Télécharger légalement un film en quelques secondes, regarder plusieurs chaînes à la fois, consulter un médecin virtuel et de nombreux autres services plus innovants les uns que les autres...le bonheur numérique !!!

Attention tout de même, l'abus d'images peut nuire à la santé...

Le site <https://www.covage.com/> vous permet de tester l'année de votre raccordement. Pour plus de précisions sur la technique, le site <http://numerique.herault.fr> vous apportera des informations techniques.



Au fait, c'est quoi un agenda 21 ?

De l'échelle mondiale...

En 1992, 120 chefs d'Etat adoptent à l'ONU un plan d'action au cours du « Sommet de la Terre » pour appeler l'ensemble de l'Humanité à intervenir pour une planète vivable et durable.

Ils insistent en particulier sur un **besoin d'actions à l'échelle locale**, et en particulier au plus près des populations, dans les communes, échelon de proximité des habitants.

... à l'échelle nationale ...

La France s'engage dans cette bataille, et appelle les Maires à décider d'entamer une démarche intitulée Agenda pour le 21^e siècle, soit Agenda 21.

... puis départementale...

Dans l'Hérault, le Conseil Départemental met en place les outils afin d'aider les municipalités qui le souhaitent, d'adopter un Agenda 21, pour un mieux vivre, autant sur le plan environnemental, que social, mais aussi économique.

... et enfin à l'échelle locale !

Il faudra attendre 2007 pour qu'une commune héraultaise adopte un tel plan ; Vailhauquès, en 2008, est la 3^e commune de l'Hérault à mettre en place sa démarche. Un bureau d'études, Equinéo, a été mandaté pour réaliser un état des lieux.

Un conseiller municipal délégué est désigné. Une commission extramunicipale est formée, autour d'habitants motivés. Dans la foulée, l'Agenda 21 est adopté par le Conseil Municipal, 32 actions sont décidées.

Concrètement, cela donne quoi ?

Aujourd'hui, où en est-on ?

En 2019, 47 communes héraultaises de toutes tailles disposent d'un Agenda 21.

Ce programme s'est arrêté et est désormais remplacé par une démarche de transition vers l'adaptation et l'atténuation du dérèglement climatique, qui est une suite logique, mais qui montre que le mouvement n'a pas été assez puissant et trop peu pris en compte au niveau international.

Pour Vailhauquès, un bilan s'imposait : le voici, résumé autour de chaque action, avec une information précise sur sa mise en œuvre (ou non).

Action 1 : Créer un fonds de développement durable
Non mise en œuvre

Action 2 : Réaliser un diagnostic et optimiser l'éclairage public
Un programme pluriannuel d'éco énergie a été progressivement mis en œuvre ; la moitié de l'éclairage public de la commune est actuellement en lampes LED. De minuit à 6 heures du matin, l'intensité est désormais réduite de moitié.

Les coûts sont élevés, mais au fur et à mesure, l'économie financière et énergétique se fait sentir ; il faudra encore quelques années pour finaliser ce programme. Pour exemple, nous pouvons citer le quartier de la colline dont l'éclairage a coûté 24 000€ HT ou celui de la rue Cope Cambes dont l'éclairage est revenu à 20 000€ HT.

Action 3 : Construire une mairie Haute Qualité Environnementale, Bâtiment à Energie Positive
Le permis a été arrêté à la fin du mois de Mars 2019 ; les travaux devraient commencer en septembre, et se terminer mi 2020.

La mairie sera construite pour respecter au mieux une qualité énergétique et environnementale. Elle sera également équipée de panneaux solaires.

Action 4 : Réaliser un plan de communication Agenda 21

À la mise en place de la nouvelle équipe municipale en 2014, nous avons immédiatement voulu travailler sur le déploiement de moyens pour informer la population des actions municipales.



Il nous paraissait primordial de faire connaître nos projets, leurs avancées mais aussi quelque fois nos changements de cap, les raisons de nos prises de décisions ... Mais, en premier lieu, nous souhaitons que les Vailhauquois puissent être au fait de tout ce qui les concerne.

La première mise en œuvre de cette volonté a été le bulletin municipal. Véritable outil de communication, il a été mis en place après un travail avec l'agence de communication Publika.

Le nouveau format est plus qualitatif, coloré, très illustré, et

participatif, type magazine avec une thématique différente à chaque parution.

L'ambition d'offrir de la lisibilité sur les actions municipales en lien avec les orientations stratégiques de l'Agenda 21 a fait ressortir cinq thèmes : cohésion sociale, vie du village, développement économique, urbanisme et jeunesse.

Depuis septembre 2015, 13 bulletins ont été réalisés. Ils retracent les grandes actions engagées sur le village. Il est devenu aujourd'hui un outil de communication apprécié et reconnu au-delà de la commune.

L'implication de tous les conseillers municipaux, mais également des représentants d'associations dans la rédaction de ce bulletin est un véritable élément de satisfaction. Il est le reflet de l'engagement des Vailhauquois.

Nous avons rapidement créé une cellule Communication au sein de l'équipe avec un véritable comité de rédaction, chaque thème étant traité par un groupe de personnes.

Nous sommes aujourd'hui très fiers de ce Bulletin qui semble ravir un grand nombre de lecteurs lors de sa parution 3 fois par an.

La communication ce n'est pas que le bulletin municipal ! Le site internet qui existe depuis le mandat précédent est aussi riche en informations et très complet.

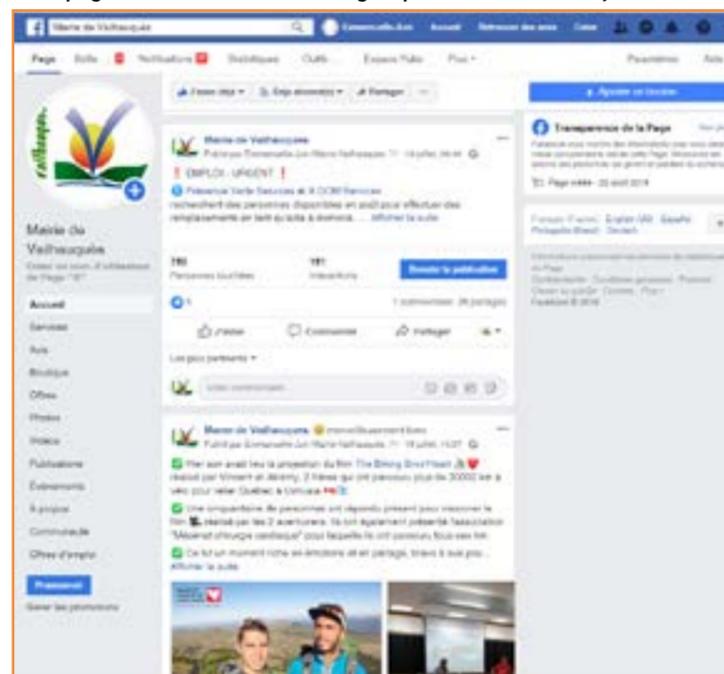
Nous avons également voulu que l'information puisse circuler plus rapidement, et surtout qu'elle arrive aux vailhauquois sans qu'ils aient le besoin d'aller la chercher.

À l'ère du numérique, il nous a paru évident qu'il fallait explorer en ce sens. En 2016, nous avons ouvert notre page Facebook, nous y relayons le plus d'informations possible et nous avons rapidement constaté l'engouement des habitants pour cette page. Elle compte aujourd'hui presque 700 abonnés soit plus d'un foyer sur 2. Elle permet une perpétuelle interaction entre nous tous.

L'application de la ville est disponible sous Android et ios



La page Facebook de la Mairie regroupe de nombreuses informations



Et pour les gens qui n'ont pas Facebook me direz-vous ? Il y a l'application pour smartphone « Vailhauquès » téléchargeable sur les téléphones. À ce jour, 23% de la population a téléchargé cette application et peut recevoir sur son téléphone les infos de la mairie. Cette application vous permet également d'interagir directement avec nous en signalant un fait inhabituel ou en nous faisant part de vos remarques.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de ces avancées en Communication car si vous cherchez un renseignement,

vous pourrez dans la plus part des cas le trouver via un de ces moyens mis en place. Rajoutons que l'application et le site ont été mis en place et créés par des Vailhauquois.

Notre volonté d'échanger avec vous régulièrement nous a permis de mettre tout en œuvre pour que vous puissiez suivre nos actions, faire vivre notre village et vous donner la parole à tout moment.

Alors n'hésitez plus, connectez-vous avec nous !!!

Action 5 : Agir pour une mairie exemplaire, socio éco responsable
L'arrosage et le goutte à goutte ont été supprimés de certains espaces verts communaux, remplacés par des plantes méditerranéennes, respectueuses des sols (exemple ci-contre avec le rond point du centre commercial).

Action 6 : Créer une charte d'Aménagement Durable
Le Plan Local d'Urbanisme, adopté en 2017 a été créé dans cet esprit : il prévoyait une densification du cœur de village, doté de formes urbaines très variées, permettant une riche mixité de population, ainsi que le développement de services et de commerces pour tous.

Action 7 : Créer un plan de déplacement
Une piste cyclable est en cours de création. Elle reliera la piste cyclable existante rue de l'Espandidou jusqu'à la route de Montpllier.

Le nombre de trottoirs a été multipliés par 3 ; prochainement, un parking de covoiturage devrait être créé (sur le parking du stade)..

Le système de covoiturage appelé Rézo Pouce, doté de 4 arrêts dans la commune démarre doucement ; la décision de la Métropole de Montpellier de le mettre en place sur la ville (un arrêt existe au rond-point de la Lyre) aidera à son développement.



Le rond-point et ses plantes méditerranéennes

Action 8 : Réaliser un bilan carbone, patrimoine, service et territoire
Cette action n'a pas été réalisée

Action 9 : Réaliser une trame verte intercommunale
Action non réalisée. Une trame verte communale a été cependant réalisée dans le nouveau coeur de village.

Action 10 : Accueillir et développer des projets agricoles
La commune a tenté d'encourager des projets ; mais la difficulté réside dans deux domaines qui découragent les postulants : la rareté de l'eau, et le manque de foncier à prix abordable.

Par ailleurs, dans le département de l'Hérault, la pratique de l'affermage n'est pas développée, les propriétaires fonciers n'y recourant pas, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres régions de France.

Action 11 : Elaborer une charte sur les pratiques agricoles et culturelles
La Mairie a été labellisée "zéro phyto" . Cette charte existe également pour les jardins privés.



Action 12 : Réaliser un inventaire de la biodiversité
Celui-ci existe dans le Schéma de Cohérence Territoriale, adopté par la Communauté de Communes.

Action 13 : Réaliser un plan de découverte et de préservation de la biodiversité
A l'automne, pendant un week-end, à l'occasion du Festimarché des Dolmens, des animations et sorties en nature sont mises en place pour découvrir la richesse de la biodiversité des espaces naturels de la commune.



La coulée verte aménagée dans le nouveau coeur de village

Action 14 : Créer un quartier développement durable au cœur du village
Ce sera le cas, à l'achèvement du projet " Cœur de village ", une petite déambulation est déjà tracée ; la Mairie Haute Qualité Environnementale viendra ponctuer les formes urbaines diversifiées prévues ; priorité sera donnée au solaire et aux éclairages économes, près d'un parking de covoiturage ; les plantes méditerranéennes seront à l'honneur et les animations villageoises se déploieront sur le site.

Action 15 : Transformer le POS en PLU
Cela a été réalisé en 2017. La loi le préconisait ; l'avantage est de pouvoir tracer à une échelle de 15 ans les zones à urbaniser et les zones agricoles ou naturelles, ce qui permet de mieux planifier le développement urbain de la commune et ainsi éviter les phénomènes de gel de terrains ou de spéculation foncière.

Action 16 : Lancer un nouveau plan de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets
Ce plan fonctionne bien ; tous les quartiers ont été pourvus de

containers de récupération de papier et de verre, permettant de supprimer " l'effet dépotoir " des containers à l'entrée du village. Les containers individuels de récupération des déchets recyclables ont été généralisés.

Pour la deuxième année consécutive, une journée de nettoyage du village va être organisée en septembre, lors du World Clean Up Day.

Action 17 : Lancer un débat Vailhauquès 2030
Celui-ci a été intégré dans le débat autour du Plan Local d'Urbanisme, qui court jusqu'à cette date.

Action 18 : Réaliser un diagnostic du foncier agricole et naturel
Celui-ci existe, et fait partie des documents du Plan Local d'Urbanisme.

Action 19 : Étudier la faisabilité d'une médiathèque
Dans un certain nombre de cas, des services publics existent au plan de la communauté de communes ; c'est le cas pour la médiathèque, jumelée avec le village voisin de Combaillaux, sise près de la salle Occitanie, à côté de l'école communale.



Les colonnes d'apport de verre/papier situées au pont de la Mosson et au centre commercial ont été enlevées.
Voici les nouveaux emplacements:

- verre/papier : en haut du chemin du Campet.
- verre/papier : rue de l'Espandidou parking résidence les rives de la Coste.
- verre/papier : fin de la rue des Cistes.
- verre/papier : début chemin de la Mathe.
- verre/papier : fin rue du Val de la Sers.
- verre/papier : début rue Val de la Sers.

"Une cabane à livres" avec système d'échange gratuit de livres a été mise en place récemment par l'Espace Jeunesse, place du centre commercial.



Action 20 : Mettre en place des chantiers et des clauses d'insertion dans les marchés publics
Cette action n'a pas pu être mise en place.

Action 21 : Jumeler notre commune
Une tentative a été menée auprès d'un village du Maroc ; cette initiative n'a pas pu être menée à terme

Action 22 : Recruter un garde champêtre
Un garde champêtre a été recruté, puis en même temps que son départ, le statut professionnel des gardes champêtres a été abandonné par l'Etat ; la commune a donc recruté une policière municipale.

Action 23 : Développer des fêtes de quartier.
La fête des voisins avait lieu dans différents quartiers à des dates différentes. La municipalité a souhaité cette année impulser la fête des voisins, afin de créer un événement communal.

La date nationale a été retenue. Pour donner une nouvelle dimension à l'action, la Mairie a organisé un petit concours pour récompenser le "quartier où il fait bon vivre en 2019". Et une fanfare, une batucada précisément, a animé le village en sillonnant les rues depuis le camion de la Mairie. Ce fut une belle soirée conviviale, rythmée par l'énergique équipe de la "Boiss'tucada". Une jolie réussite, à renouveler !



La Boiss'tucada a sillonné le village lors de la fête des voisins.

Ici dans le quartier du Val Fleuri, quartier vainqueur du concours 2019 qui a été élu "quartier où il fait bon vivre en 2019".

La volonté de l'équipe municipale de s'inscrire dans une démarche de développement durable se concrétise également par la création de commissions extra-municipales.

La municipalité associe la population à la réflexion et la mise en œuvre d'actions dans le cadre du renouvellement de l'Agenda 21.

Il convient désormais de permettre une véritable pérennité de cette démarche avec tous les acteurs du territoire.

Ces commissions sont des lieux de dialogue et de débats avec les acteurs du territoire, un lieu d'échange d'informations

Vailhauquès Transitions

Cette commission extra-municipale concrétise la volonté de départ de donner une place aux Vailhauquois dans l'animation du village. Cette commission a pour vertu d'accueillir des idées des villageois (idée dont l'intérêt est le bien-être collectif) et de faciliter la réalisation des projets.

Plusieurs actions mises en place dans le village ont vu le jour dans la commission extramunicipale :

- Les actions intergénérationnelles : le baléti, le cinéma partagé, les après-midis ludiques
- le compost municipal
- la fête des voisins
- faites des jardins
- Projets en cours = poulailler municipal et journée nettoyage

Cette commission, piloté par 2 élus et dont 2 autres élus font partie, fonctionne très bien. Elle intègre des Vailhauquois motivés par des projets. Si certains participent à toutes les réunions, d'autres viennent seulement pour les projets qu'ils souhaitent porter. La CEM accueille en permanence de nouveaux porteurs de projets. Cette commission est une action inscrite au niveau de la municipalité, portée par les villageois qui a pour vocation de perdurer dans le temps, elle vit par les Vailhauquois et pour le village, au-delà des mandats politiques.



La réhabilitation du presbytère est terminée

Faites des Jardins

Un groupe de travail de la Commission Extramunicipale a créé une sous commission "Faites des Jardins". Ce groupe, composé de personnes sensibles à la biodiversité, soucieuses de cultiver leurs jardins de façon "propre" afin que fleurs et potagers s'y épanouissent pleinement sans pesticides ni herbicides. Elles se rencontrent régulièrement et échangent sur les succès ou échecs de leurs modes de culture. Une formation au compost a permis d'apporter un nouveau dynamisme à la réalisation de ces derniers.

Lors du dernier Marché de Printemps, les échanges de plantes ou graines de toutes sortes ont été fructueux et ont réuni de nombreux Vailhauquois.

Avec la participation active des écoles, un compost communal s'est mis en place. Cette réalisation permet de sensibiliser les écoliers face aux déchets alimentaires et le tri sélectif et de les conduire à devenir de futurs adultes qui travailleront pour une planète plus propre.

Patrimoine Culturel et Naturel de Vailhauquès

La Commission Extra-Municipale Patrimoine Culturel et Naturel de Vailhauquès a été chargée par

le Maire de constituer un groupe de travail sur l'occupation des locaux communaux Mairie-Services Techniques- Presbytère une fois que ceux-ci auront cessé de répondre à leur utilisation première.

Nous avons interrogé les associations pour savoir quels étaient leurs souhaits, puis nous avons étudié les besoins en fonction des bâtiments et des impératifs techniques et de sécurité.

Nous avons priorisé le Presbytère pour plusieurs raisons, c'est le premier bâtiment qui sera libéré. La Mairie a détruit l'ancienne salle paroissiale, rejointoyé les murs de l'église et du presbytère. Elle a restauré la toiture et les chenaux refaits avec récupération de l'eau dans le " puits-citerne " en cours de restauration lui aussi. Il faut encore procéder à l'étanchéité de ce dernier et l'équiper d'une pompe afin d'arroser les plantations mises en place par les écoles avec la grande implication des services techniques.

Ce lieu est devenu très agréable et les habitants du quartier souhaitent le voir ouvert plus souvent.

Au rez-de-chaussé, nous opterons certainement pour une association. Nous voulons malgré tout que ce lieu de vie soit ouvert, pour partie, à d'autres activités dans la journée et les moments libres afin de créer un lien entre le Cœur Historique, les nouveaux lotissements qui sont amenés à se construire et le reste du village.

Nous allons travailler avec un architecte afin de voir les possibilités d'une telle cohabitation en collaboration avec une association, estimer le budget nécessaire et partir à la recherche de subventions.

Action 24 : Faire connaître et développer les actions culturelles vailhauquoises

Théâtre, cinéma en plein air ou en salle municipale, animations périodiques de week-end autour du marché paysan au centre commercial, journée des nouveaux arrivants avec les associations du village, club 3° âge, actions intergénérationnelles, fête votive annuelle sont proposés aux habitants du village (et alentours !).

Action 25 : Recréer des centralités de quartier par l'aménagement d'espaces publics

Dans tous les quartiers de la commune, divers aménagements ont été opérés ; la « coulée verte » apportera une touche supplémentaire au paysage.

Action 26 : Créer un Conseil Municipal des Jeunes

Cela a été mis en place en décembre 2016. 12 jeunes élèves, du CM2 à la 5^{ème}, sont élus et font des propositions pour améliorer la vie des jeunes au village. C'est ainsi que le City stade a vu le jour. De même, suite à leur suggestion, un passage piétons en 3D, expérimental, est à l'étude.

Action 27 : Créer un Pass Associations

Action non réalisée en totalité, toutefois, il existe des aides au niveau du Centre Communal d'Aide Sociale.

Action 28 : Mettre en place un Contrat Educatif Local

Mis en place depuis plusieurs années, il permet d'harmoniser les actions de tous les acteurs qui concernent la politique jeunesse. En effet, les enseignantes, les associations, les représentants des parents, les agents de la Mairie, contribuent à la mise en place de projets communs dans l'intérêt des enfants.

Action 29 : Mettre en place un marché paysan

Action réalisée, il a d'ailleurs été récemment l'objet d'un questionnaire adressé à tous les Vailhauquois pour tenter de le relancer. Depuis juin, deux nouveaux traiteurs ont rejoint le marché dominical, et espérons que d'autres suivront !

Action 30 : Organiser des points de collecte

Ceux-ci sont désormais partout en place dans le village (voir encadré).

Action 31 : Créer un Conseil de développement local

Action non réalisée.

Action 32 : Accompagner les groupes scolaires dans leur démarche éco-école

Action réalisée ; l'école bénéficie du label "éco-école". Plusieurs actions

sont menées en ce sens, les élèves participent par exemple, chaque année, à une action de nettoyage du village.

La volonté affichée dans ce mandat était de créer du lien au travers d'une relation de proximité.

Une communication structurée s'est concrétisée, et a permis de faire évoluer les pratiques au sein de la Mairie pour que ces nouveautés soient intégrées aujourd'hui dans son fonctionnement par le service communication et la commission extra-municipale.

Ces deux actions sont désormais inscrites dans la vie vailhauquoise et perdureront au-delà du mandat, cela s'inscrit dans le temps, dans l'état d'esprit de chacun.

Le savoir-faire et l'implication de tous y sont pour beaucoup, ces services proposés par la Mairie sont une réussite grâce à l'implication des citoyens, des élus, des personnels administratifs et techniques.

Recycler pour réduire nos déchets !

Depuis quelques années, la tendance est au recyclage.

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se recycle : le plastique, le verre, le papier, les vêtements, les livres, même les voitures et les téléphones portables.

D'abord perçue comme une tendance aux relents de green washing*, le recyclage est devenu un geste du quotidien, à Vailhauquès, nous avons des containers individuels qui nous permettent de trier efficacement, mais pour aller plus loin, on peut aussi composter, ce qui permet de réduire encore plus nos déchets ou encore, utiliser un site comme le " Troc du Pic " qui donne une deuxième vie à nos appareils de la vie quotidienne ! Sans oublier notre déchetterie ainsi que celle de Combaillaux.

d'une mesure préventive servant à limiter le gaspillage. Mais en y regardant de plus près, on constate que les conséquences du recyclage à grande échelle sont énormes et bénéfiques pour l'environnement, mais aussi ses occupants.

Outre le fait qu'il nous oblige à penser avant d'acheter (ce qu'on ne peut pas recycler, on évite de gaspiller) il faut favoriser les déchetteries (celles de Vailhauquès et Combaillaux couvrent la majorité de nos besoins).

Avant de jeter, on pense désormais : où et comment ? Quelle poubelle ? Quel container ? Quel impact ? Concrètement, à quoi cela sert-il de recycler ? Il s'agit avant tout

Petit tour d'horizon du recyclage.

Le recyclage des déchets permet de :



- préserver les ressources naturelles de la planète comme le bois (papier, carton), le pétrole (plastique), le sable (verre) et l'eau.
- économiser de l'énergie (qui constitue un poste de dépenses de plus en plus conséquent pour les ménages) puisque le recyclage permet d'éviter de refabriquer certains produits. Certains déchets peuvent également être brûlés en incinérateur pour produire de la chaleur (chauffage des maisons) pour les bâtiments industriels.

- réduire le taux de pollution en réduisant le nombre de décharges et de déchetteries, qui représentent des nuisances olfactives et des foyers d'infections.

- préserver l'environnement en diminuant la consommation de



* Le **green washing**, ou en français l'éco blanchiment, consiste pour une entreprise à orienter ses actions marketing et sa communication vers un positionnement écologique.

C'est le fait souvent, de grandes multinationales qui de par leurs activités polluent excessivement la nature et l'environnement. Alors pour redorer leur image de marque, ces entreprises dépensent dans la communication pour " blanchir " leur image, c'est pourquoi on parle de green washing.

ressources naturelles et en limitant le rejet dans la nature de certaines matières et substances nocives et polluantes. Les arguments écologiques et économiques ne sont pas les seuls. Le recyclage sert également aux consommateurs à mieux **prendre conscience** de ce qu'ils achètent, et à l'impact écologique que cela aura. Il ne s'agit évidemment pas d'arrêter de consommer du jour au lendemain mais de **repenser son mode de consommation** en fonction des conséquences. Le recyclage nous permet vaguement d'entrevoir ce que deviennent les aliments, les objets et les biens que nous achetons et consommons.

Exemple typique : vous venez de briser une assiette en faïence. Après avoir ramassé les morceaux avec pelle et balayette, naturellement, vous vous êtes dirigé(e) vers le conteneur à verre pour les jeter. Erreur : le verre brisé, quel qu'il soit, ne se recycle pas ! Pourquoi ? Parce que **le verre culinaire** (vaisselles et plats transparents) n'est pas à déposer dans les conteneurs car il s'agit de



céramique transparente. Ces objets **ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production.**

Il en est de même pour le papier déposé dans la poubelle jaune : **il coûte 5 fois plus cher à recycler** que dans les colonnes d'apport volontaire prévues à cet effet !

Il est important de comprendre que, pour que cela fonctionne, chacun des maillons de la chaîne du recyclage doit être respecté.

Le but n'est pas de s'acheter une conscience en suivant le mouvement général mais d'agir pour la protection de la seule planète dont nous disposons pour habiter. D'ailleurs, le recyclage est bénéfique pour l'emploi.

Recycler, c'est aussi soutenir un domaine en plein essor, et un secteur qui crée de l'emploi local, social et solidaire. La filière de la collecte et du recyclage favorise l'insertion de personnes en difficulté (chômeurs longue durée, en réinsertion, handicapés ...) par la mise en place de structures adaptées très recherchées par les collectivités locales.



NOUS VOUS DONNONS RDV LE SAMEDI 21 SEPTMBRE 2019 POUR LE WORLD CLEAN UP DAY ! REJOIGNEZ-NOUS POUR NETTOYER ENSEMBLE LE VILLAGE DE SES DÉCHÊTS

Plus d'informations p34-35



INFOS UTILLES

COORDONNÉES PRATIQUES

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS

9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.40.70

Fax : 04.67.84.45.88

mairie@ville-vailhauques.fr

www.ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi au vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h

Astreinte : 06.89.77.30.61

Policière municipale : 06.83.93.14.78
(bureau à côté de l'agence postale communale)

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

9 place de la Mairie, entrée Chemin vieux
(cour de la Mairie au fond à droite)

Tél : 04.67.67.08.38

ccas@ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi/mardi/jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h

Vendredi : 9h-12h

Reponsable : Emmanuelle JUIN

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tel : 04.67.67.08.36

Ouvert lundi/mardi/jeudi/vendredi de 8h à 11h30

Mercredi : 8h-10h 16h30-18h30

Samedi 9h-12h

ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

Tél : 04.67.84.43.28

ce.0341562n@ac-montpellier.fr

Directrice : Anne-José CARO

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUISE WEISS

Tél : 04.67.84.44.29

ce.0340798H@ac-montpellier.fr

Directrice : Nathalie MICHEL

CANTINE

cantine@ville-vailhauques.fr

Tél : 07.72.39.40.48

ALAE

Tél : 06.07.19.42.26

periscolaire.vailhauques@yahoo.fr

Responsable : Marie-Anne GRILLOT

ALSH

Tél : 06.78.12.96.89

alshvailhauques@lepassemuraille.org

Responsable : Marie-Anne GRILLOT

ESPACE JEUNESSE

Tél : 06.07.88.98.01

ejados.vailhauques@gmail.com

Mardi/jeudi/vendredi : 17h-19h

Mercredi : 14h à 19h

Responsable : David ALMANSA

GENDARMERIE DE ST GELY DU FESC

Tél : 04.67.91.73.00

SALLE POLYVALENTE

Tél : 04.67.84.43.13

SALLE SOCIO-CULTURELLE

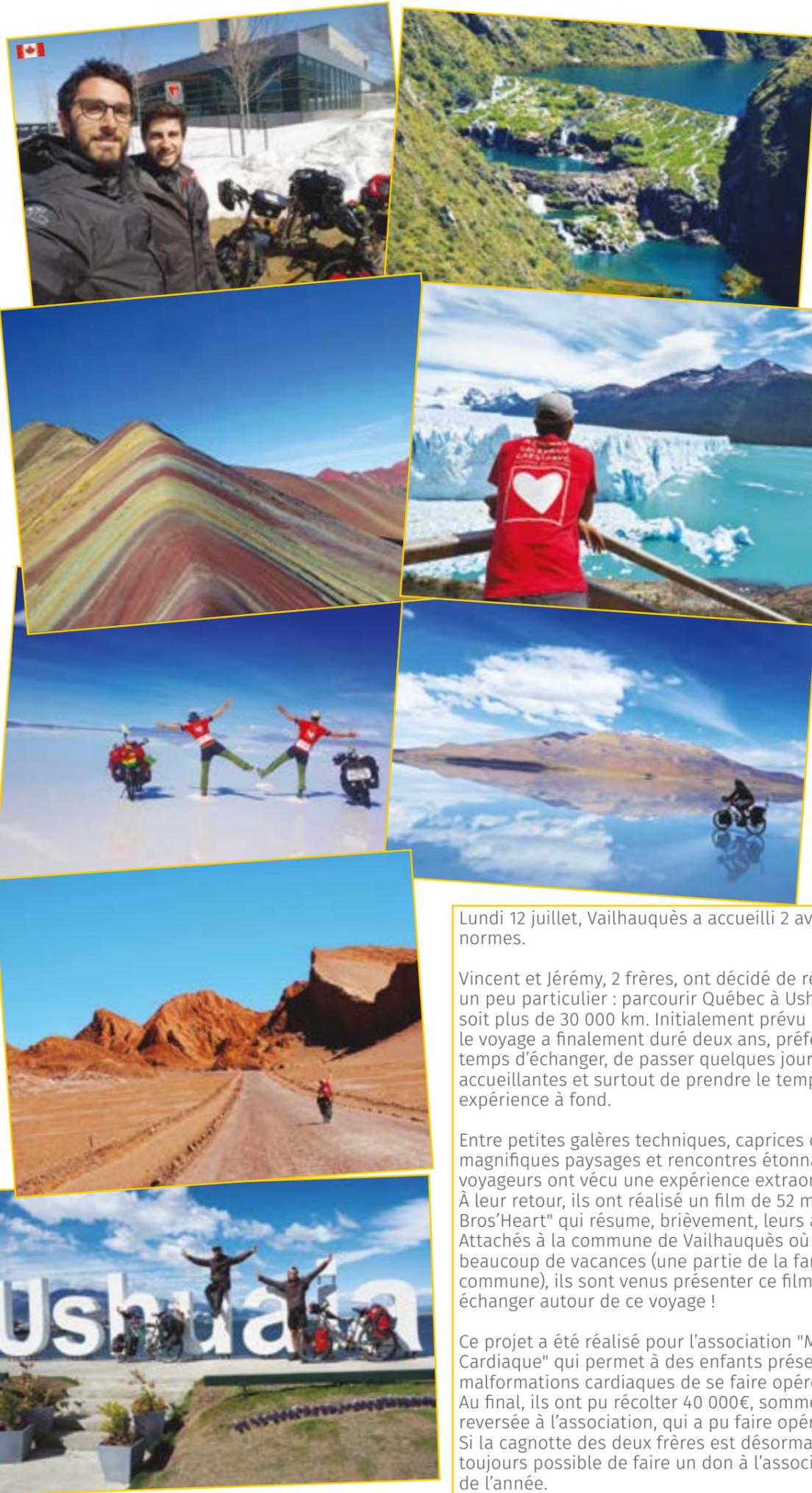
Tél : 04.67.67.08.18

DÉCHÈTERIE

vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h

samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

dimanche : 9h à 12h



**POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ
ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK !
VOUS RETROUVerez TOUS LES ÉVÈNEMENTS
ET TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT NOTRE VILLAGE**



“Liker” la page Mairie de Vailhauquès vous permettra d’être informé en temps réel en cas d’intempéries (comme cela a été le cas lors de l’alerte rouge) ou d’informations de dernière minute.

Le CCAS et la Mairie ont mis en place un service de ramassage des encombrants à destination des personnes isolées, sans véhicule ou à mobilité réduite, ne pouvant se rendre à la déchèterie par leur propre moyen. Ce service fonctionne une fois par mois, le dernier vendredi du mois (prochaines collectes 2019 : 30 août, 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre, 20 décembre).

Cela concerne les déchets ou objets volumineux qui, en raison de leur poids ou de leur volume, ne peuvent être enlevés dans le cadre de la collecte régulière des ordures ménagères, un vieux lit, un meuble, une vieille télé, un électroménager... Ce service est réservé aux particuliers habitants la commune.

Il suffit de contacter le CCAS (04 67 67 08 38) ou la mairie (04 67 84 40 70) et de s’inscrire sur la liste, afin de vérifier les critères d’éligibilité. Lors de votre inscription, vous devrez décrire précisément le ou les encombrants à collecter par nos services. Les inscriptions doivent se faire au plus tard le mardi précédant le ramassage. Si vous êtes retenus, des consignes vous seront communiquées pour déposer les encombrants en bordure de voie publique avant la collecte.

Lundi 12 juillet, Vailhauquès a accueilli 2 aventuriers hors normes.

Vincent et Jérémy, 2 frères, ont décidé de réaliser un périple un peu particulier : parcourir Québec à Ushuaia en vélo soit plus de 30 000 km. Initialement prévu pour une année, le voyage a finalement duré deux ans, préférant prendre le temps d’échanger, de passer quelques jours dans des familles accueillantes et surtout de prendre le temps de vivre cette expérience à fond.

Entre petites galères techniques, caprices de la météo, magnifiques paysages et rencontres étonnantes les deux voyageurs ont vécu une expérience extraordinaire. À leur retour, ils ont réalisé un film de 52 min "The Biking Bros'Heart" qui résume, brièvement, leurs aventures. Attachés à la commune de Vailhauquès où ils ont passé beaucoup de vacances (une partie de la famille réside sur la commune), ils sont venus présenter ce film pour partager et échanger autour de ce voyage !

Ce projet a été réalisé pour l’association "Mécénat Chirurgie Cardiaque" qui permet à des enfants présentant des malformations cardiaques de se faire opérer en France. Au final, ils ont pu récolter 40 000€, somme intégralement reversée à l’association, qui a pu faire opérer 3 enfants. Si la cagnotte des deux frères est désormais close, il est toujours possible de faire un don à l’association tout au long de l’année. Pour plus d’informations rdv sur la page Facebook : TheBikingBrosHeart



L'ensemble de l'équipe du service technique

Midi Libre

Un second correspondant
Midi Libre a été recruté
sur la commune de

Vailhauquès : M. Kamel BARA. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que vous pourrez régulièrement profiter de ces articles dans le journal.

INFOS UTILES ÉTAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer le **mariage** de :

- Renaud MASSON et Valérie CHAMAYOU, le 22/06/2019
- Nicolas BRUNEL et Floriane CHARDONNET, le 29/06/2019

Nous avons également le plaisir de vous annoncer le **PACS** de :

- Jérémy FERNANDEZ et Julie TOURNIER, le 19/04/2019
- Vincent VIDAL et Elsa PHARABET, le 24/05/2019
- Jérémie POHU et Émilie HOCK, le 01/06/2019
- Benoit CRUZ et Nasthasia MANSAT, le 07/06/2019

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes mariés et aux jeunes pacsés !

Nous avons la joie de vous annoncer la **naissance** de :

- Clarize BARRAL, le 26/03/2019
- Lucile LEFEBVRE, le 05/04/2019
- Harly POHU HOCK, le 11/06/2019
- Lois VEILLET MASSE, le 13/06/2019
- Robin MIRAMAND, le 02/07/2019
- Lily ROUXEL, le 05/07/2019

Nous adressons toutes nos félicitations aux familles

Nous avons la tristesse de vous annoncer le **décès** de :

- Fernand DEBOCK, le 04/04/2019
- Jean BEDOS, le 20/04/2019
- Laurence STORCH, le 29/04/2019
- Gérard FAUTRAT, le 18/05/2019
- Julio RUBIO, le 05/06/2019

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

JOURNÉE MONDIALE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Après les écoles et l'engagement de nos têtes blondes le vendredi 20 septembre, rejoignez-nous le **SAMEDI 21 SEPTEMBRE à 09h00** au centre commercial muni d'un gilet de sécurité pour participer au **WORLD CLEAN UP DAY**.

Inscrivez-vous à l'adresse suivante : transitions@ville-vailhauques.fr

La matinée s'achèvera par une animation écoresponsable et un verre de l'amitié.

L'affiche de cette journée a été réalisée par les élèves de l'école élémentaire de Vailhauques.

AGENDA

Comme l'an dernier, la commune de Vailhauques participe au WORLD CLEAN UP DAY !

Le but de cette journée mondiale est de nettoyer la planète.

Car, malgré les efforts entamés ces dernières années, le volume des déchets sauvages est croissant. Les chiffres démontrent qu'il y a urgence à agir en modifiant nos comportements, mais aussi en nettoyant ce qui a déjà été jeté dans la nature.

Parce que nous sommes tous concernés par la dégradation écologique de notre planète et parce que nous laisserons aux générations futures, nous invitons **TOUS les acteurs, associations, entreprises, citoyens actifs ou retraités, jeunes ou moins jeunes à s'engager dans le mouvement.**

Pour cela nous vous proposons de nous rejoindre le

samedi 21 septembre à 9h au centre commercial

La commission extra-municipale Vailhauques Transitions se charge de coordonner cette journée via des Vailhauquois motivés par cette action.

Pour une meilleure organisation, merci de venir muni d'un gilet de sécurité. Plusieurs groupes seront constitués afin de nettoyer plusieurs quartiers en même temps. Des gants seront prêtés par la Mairie, mais vous pouvez aussi amener les vôtres.

La matinée s'achèvera par des animations et un verre de l'amitié sera offert à tous les participants.

Nous comptons sur votre présence !



• Samedi 7 septembre - 9h place du centre commercial
Journée des associations

• Samedi 21 septembre - 9h place du centre commercial
World Clean Up Day - Nettoyons ensemble le village

• Du mercredi 11 au dimanche 15 septembre - Festival de Théâtre "Regard Croisés"

MERCREDI :

- 19h : - pièce de l'atelier théâtre de L'espace Jeunesse
- pièce des enfants de la C^e la mise en bouteille
- 20h : - hip hop

JEUDI : 19h : Inauguration musicale
21h : Un ouvrage de Dames

VENDREDI : 21h : La nuit des Dupes

SAMEDI : 18h : Graziella
19h : Danse urbaine
21h : État critique

DIMANCHE : 17h : Love linge

• Samedi 12 et dimanche 13 octobre - Festi'Marché des Dolmens
- sortie en nature
- 9^{ème} Festi'Marché des Dolmens

• Vendredi 25 octobre - 20h30 - salle socio
Séance de cinéma (film à déterminer)

• Lundi 11 novembre - (lieu et horaire à préciser)
Cérémonie de commémoration

• Samedi 14 décembre - salle polyvalente
Marché de Noël

Tous les événements ne sont pas encore finalisés, vous retrouverez toutes les informations sur notre site internet, sur notre application et/ou sur la page Facebook de la Mairie.

